

## ANNEXE

### PROPOSITION TARIFAIRE POUR LA PISCINE DE LA FAISANDERIE

(A) Proposition tarifaire pour la Piscine de la Faisanderie		TARIFS	
		CAPF <sup>(1)</sup>	EXTERIEUR <sup>(2)</sup>
<b>1</b>	<b>Adulte de 18 à 65 ans (entrée unique)</b>	<b>4,20 €</b>	<b>6,30 €</b>
<b>2</b>	<b>Carte de 10 entrées (*)</b>	<b>33,00 €</b>	<b>44,00 €</b>
<b>3</b>	<b>Carte de 10 entrées tarif réduit (Etudiant de -de 25 ans, titulaire de la carte jeune européenne, demandeur d'emploi, sénior de + de 65 ans, titulaire d'une carte mobilité inclusion « invalidité ») (**)</b>	<b>26,30 €</b>	
<b>4</b>	<b>Abonnement 1 an (date à date)</b>	<b>155,00 €</b>	<b>221,00 €</b>
<b>5</b>	<b>Abonnement 1 an tarif réduit (date à date) (Etudiant de -de 25 ans, titulaire de la carte jeune européenne, demandeur d'emploi, sénior de + de 65 ans, titulaire d'une carte mobilité inclusion « invalidité »)</b>	<b>126,00 €</b>	
<b>6</b>	<b>Enfant de 5 à 17 ans</b>	<b>3,20 €</b>	<b>3,20 €</b>
<b>7</b>	<b>Carte de 10 entrées enfant de 5 à 17 ans (*)</b>	<b>22,00 €</b>	<b>28,00 €</b>
<b>8</b>	<b>Abonnement 1 an enfant de 5 à 17 ans (date à date)</b>	<b>111,00 €</b>	<b>155,00 €</b>
<b>9</b>	<b>Enfant de -de 5 ans, Accompagnant de personne titulaire de la CMI Invalidité, Centre de loisirs/maison des jeunes du territoire de la CAPF</b>	<b>GRATUIT</b>	
<b>10</b>	<b>Entrée sauna-hammam (incluant l'entrée à la piscine)</b>	<b>15,00 €</b>	<b>19,00 €</b>
<b>11</b>	<b>Carte 10 entrées sauna-hammam (incluant l'entrée à la piscine)</b>	<b>130,00 €</b>	<b>165,00 €</b>
<b>12</b>	<b>Entrée sauna hammam pour titulaire carte annuelle ou 10 entrées piscine</b>	<b>10,80 €</b>	<b>12,70 €</b>

(\*) La validité des titres à compter de la date d'achat est d'un an.

(\*\*) Sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un justificatif de la situation

(1) Le tarif « CAPF » est applicable aux habitants domiciliés sur le territoire des communes membres de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'identité), ainsi qu'aux comités d'entreprises et amicales du personnel du territoire des communes membres de la CAPF.

(2) Le tarif « Extérieur » est applicable aux habitants, comités d'entreprises et amicales du personnel qui ne sont pas domiciliés sur le territoire des communes membres de la CAPF.

(A) Proposition tarifaire pour la Piscine de la Faisanderie		TARIFS	
		CAPF (1)	EXTERIEUR (2)
11	Location aquabike 30 minutes	4,80 €	5,80 €
12	Entrée "Canicule"	1,00 €	6,30 €
<b>ACTIVITES</b>			
13	1 cours collectif de natation (40 minutes)	12,50 €	15,00 €
14	10 cours collectifs de natation (40 minutes) (*)	90,00 €	120,00 €
15	10 séances de Bébé Nageur/Jardin Aquatique (0-6 ans) (*)	90,00 €	120,00 €
16	10 cours d'AQUASPORT (aquagym, aquabike, aquatraining...) (*)	110,00 €	145,00 €
17	1 cours d'AQUASPORT	12,00 €	16,00 €
18	Animations spéciales (soirées bien-être...)	21,00 €	25,00 €
19	Achat ou perte de bracelet	5,00 €	5,00 €
<b>LOCATIONS à l'heure</b>		<b>TARIFS HORS CAS DE GRATUITE (3)</b>	
20	Location ligne d'eau avec surveillance	31,50 €	39,00 €
21	Location des bassins avec surveillance	230,00 €	290,00 €
22	Location ligne d'eau sans surveillance	21,00 €	31,50 €
23	Location des bassins sans surveillance	170,00 €	200,00 €

3

(1) Le tarif « CAPF » est applicable aux habitants domiciliés sur le territoire des communes membres de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'identité), ainsi qu'aux comités d'entreprises et amicales du personnel du territoire des communes membres de la CAPF.

(2) Le tarif « Extérieur » est applicable aux habitants, comités d'entreprises et amicales du personnel qui ne sont pas domiciliés sur le territoire des communes membres de la CAPF.

(3) La Gratuité s'applique aux associations à vocation sportive du territoire de la CAPF conventionnées, aux écoles primaires du territoire de la CAPF, publiques ou privées sous contrat avec l'Etat, aux communes du territoire de la CAPF, aux associations ou entités départementales, régionales ou nationales dont l'intérêt est reconnu dans la création d'un évènement local.

**PROPOSITION TARIFAIRE POUR LES EQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA CAPF**

<b>(B) Proposition tarifaire pour les équipements sportifs d'intérêt communautaire de la CAPF</b>		<b>TARIFS</b>	
		<b>Partenaires privilégiés *</b>	<b>Autres</b>
<b>24</b>	<b>Terrain synthétique (tarif pour une heure)</b>	<b>Gratuit</b>	<b>130,00 €</b>
<b>25</b>	<b>Terrain pelouse naturelle (tarif pour une heure)</b>	<b>Gratuit</b>	<b>190,00 €</b>
<b>26</b>	<b>Piste d'athlétisme 400 mètres (tarif pour une heure)</b>	<b>Gratuit</b>	<b>90,00 €</b>
<b>27</b>	<b>Piste d'athlétisme 200 mètres (tarif pour une heure)</b>	<b>Gratuit</b>	<b>70,00 €</b>
<b>28</b>	<b>Maison des sports stade Mahut (tarif pour une heure)</b>	<b>Gratuit</b>	<b>100,00 €</b>
<b>29</b>	<b>Gymnase grande salle (tarif pour une heure)</b>	<b>Gratuit</b>	<b>170,00 €</b>
<b>30</b>	<b>Dojo (tarif pour une heure)</b>	<b>Gratuit</b>	<b>170,00 €</b>
<b>31</b>	<b>Forfait annuel d'accès à un terrain de grand jeux – hors congés scolaires d'été (8h par semaine maximum)</b>	<b>Gratuit</b>	<b>12 000 €</b>

\* Partenaire privilégié = Association à vocation sportive du territoire de la CAPF conventionnée, écoles publiques ou privées (primaires et secondaires) sous contrats avec l'Etat du territoire de la CAPF, communes du territoire de la CAPF, associations ou entités départementales, régionales ou nationales dont l'intérêt est reconnu dans la création d'un événement local.